

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**La phase 4 de la liaison Tihange-Strée-Tinlot selon le  
PIMPT**

Monsieur le Ministre,

En décembre dernier, le Gouvernement a marqué son accord sur la prolongation de la période d'exécution du Plan Infrastructures et mobilité pour tous 2019-2026 au 31 décembre 2027 et sur la mise à jour de la programmation budgétaire dudit plan.

Je souhaite revenir vers vous brièvement concernant le réaménagement de l'échangeur de Tinlot dans le cadre de la liaison Tihange-Strée-Tinlot. Je souligne – même s'il y a, pour moi, une erreur dans le tableau dans les dates qui sont inversées – que vous programmez ces travaux pour 2024.

Or, dans votre dernière réponse sur le sujet, vous me disiez que « le cahier spécial des charges et le métré ont été remis à jour selon les nouvelles réglementations. Les remaniements de ces documents par la DT des Routes de Liège sont quasi finalisés. Deux réunions avec les concessionnaires ont eu lieu et les essais Walterre ont été commandés. Mon administration a également demandé des autorisations d'intervention au niveau des emprises. Dès l'obtention des autorisations pour les quelques petites parcelles situées autour du giratoire N63/N66, et le feu vert de la SOFICO, mon administration procédera au lancement de l'adjudication du marché de travaux. »

Compte-tenu de toutes les étapes qui sont à réaliser d'ici là, est-il vraiment raisonnable de croire que les travaux de la phase 4 pourraient débuter en 2024 ?

Je vous remercie.

### **La réponse du Ministre :**

Comme je l'avais précisé à l'honorable membre lors d'une de ses précédentes questions, lors de la discussion du phasage du PIMPT, j'ai proposé au Gouvernement d'avancer les travaux de l'échangeur pour que le chantier puisse démarrer fin 2022, au plus tard début 2023.

Et donc, dans le tableau des projets géolocalisés adopté le 15 décembre dernier, l'année d'engagement 2024 initialement programmée a été modifiée en 2022.

Les analyses de terre ont cependant pris plus de temps, et aux dernières nouvelles le SPWMI attendait le rapport de qualité des terres du bureau d'études indépendant. Le marché devrait donc être adjugé dans les prochains mois.

Nous sommes cependant également tributaires de l'obtention des emprises, pour lesquelles c'est le CAI qui est à la manœuvre.